

Aff. RÉSIDENCE « LES JARDINS DU LAC »
1, 3, 5 Rue Jules Vallès
2,4 Rue Victor Hugo, Rue Baudelaire
77200 TORCY

COMPTE RENDU N° 11
Du 05.04.2006
(Semaine n° 14)

AVANCEMENT DU CHANTIER

Ets SOCATEB

- Cinq ouvriers travaillent sur le chantier.
- Ecrans séparatifs en bois livrés sur le chantier.

Echafaudage

- Celui-ci est toujours en place sur la façade arrière de la rue Victor Hugo, avec retour sur l'arrière de la rue Baudelaire.

A l'arrière de la rue Jules Vallès

- Toutes les finitions sont terminées.
- Le soubassement en dessous des terrasses a été repris en maçonnerie, 50 % est terminé en peinture.
- Garde-corps des terrasses en cours de traitement.

A l'arrière de la rue Victor Hugo

- Reste la dernière couche de peinture sur les garde-corps.
- Reste joint au droit des profilés de nez de rives de loggias.

Au droit de l'appartement, situé en terrasse rue Baudelaire

- Sous couche avec entoilage complet, réalisée à 75 %.

Arrière de la rue Baudelaire

- Grésé réalisé à 100 % (très bien exécuté).

Pignon (perpendiculaire à la Rue Jules Vallès)

- Couche finale terminée en cours de chantier.

DÉCISIONS

Ets SOCATEB

- M. Boyer : Merci de chiffrer la fourniture et pose de panneaux en fibres végétales sous les flocages existants, au droit des deux accès parking (ép. 20 mm y compris profil en extrémité).
- Travail d'excellente qualité, continuez comme cela.
- Déplacement des échafaudages pour traiter les façades sur rue.
- La hauteur du soubassement de la façade Rue Jules Vallès sera située à la hauteur de la marche haute de la courative.

Arrière du 4 rue Victor Hugo

- Reprendre le panneau où le mastic a coulé (à droite du joint de dilatation).
- Retourner l'imperméabilité sur la face intérieure des acrotères ou garde-corps maçonnés (si la façade est traitée en imperméabilité).

Arrière de la rue Jules Vallès

- Echafaudage déposé dès demain.

Façade principale

- Depuis le pignon, retourner le joint de recoupement horizontal inférieur.

COPROPRIÉTÉ ET SYNDIC

Copropriété

Appartement de M. HERVILLARD

- Fuites anciennes (avant son emménagement) :
 - Au droit du sol du séjour, derrière la façade.
 - Au droit du sol d'une chambre, derrière la façade.
- Ces infiltrations devraient être réglées par les travaux de ravalement. Si toutefois, elles revenaient, il faudra les signaler.

Syndic

- Rien à signaler.

ATELIER D'ARCHITECTURE

- Rien à signaler.

ÉTAIENT PRÉSENTS

P		PRESIDENT DU CONSEIL SYNDICAL	COPROPRIETAIRE	M. HERRMANN
P	A	MEMBRE DU CONSEIL SYNDICAL	COPROPRIETAIRES	M. RATELET M. CARLET
	A	LE SYNDIC	FONCIA	M. MATHIEU
P	C	LOT RAVALEMENT	Ets SOCATEB	M. BOYER M. SAADI
P	A	C'est un Fournisseur	Ets LA SEIGNEURIE	M. ACHARD
P		ATELIER d'ARCHITECTURE	ATELIER ERIC MASSERAND	M. DARLEY

(P) Présent - (A) Absent - (C) Convoqué au prochain rendez-vous.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS DE CHANTIER : MERCREDI 12 AVRIL - 16h30